



Communiqué de presse

Paudex, avril 2018

## Secteur du Nettoyage en Bâtiment

### Nouvelle Convention Collective signée pour 2018-2021

Après plus d'une année de négociation, les partenaires sociaux ont reçu officiellement du Conseil fédéral la décision d'extension de leur nouvelle Convention Collective de Travail (CCT 2018-2021) applicable dès le 1<sup>er</sup> avril 2018 à l'ensemble des entreprises de nettoyage de Suisse romande. L'accord prévoit une augmentation progressive des salaires minimums et un encouragement notable à la formation professionnelle. Fort de près de 20'000 travailleurs en Suisse romande et dans un marché extrêmement concurrentiel, le secteur du nettoyage accentue la qualité et le professionnalisme des prestations et renforce toujours plus ses contrôles.

Paudex, avril 2018 – Les représentants syndicaux (Unia, Syna, Sit) et les représentants patronaux (fren, AGENS, AVEN) ont scellé leur nouvelle convention collective pour la période 2018-2021. Dans un secteur de travail difficile et très concurrentiel, les partenaires sociaux ont fixé des salaires allant bien au-delà des CHF 20.-- /heure fixés récemment dans certains cantons, si l'on compte le calcul des vacances et la garantie d'un 13<sup>ème</sup> salaire. Souvent décrié pour ses bas salaires, le secteur de la propreté s'est engagé à relever de plus de 10% en 8 ans les salaires, respectivement plus de 1% chaque année alors que l'indice des salaires nominaux oscillait entre 0,4 et 0,8 % depuis 2014. Enfin, la classe salariale jusqu'alors réservée uniquement aux salariés œuvrant à temps partiel, qui représente plus de 50% du personnel occupé, a été supprimée. Dorénavant, il n'y aura plus de différence faite entre les salariés à temps plein et à temps partiel. Tous jouiront des mêmes dispositions salariales.

Porteur d'emplois, le secteur de la propreté recrute et offre de belles perspectives de carrière en Suisse. Il mobilise plus de 350 entreprises et 20'000 salariés en Suisse romande. Dans l'optique de préserver l'employabilité des travailleurs, chaque association a souligné l'importance de la formation professionnelle et a témoigné de leur soutien aux deux écoles formatrices (la Maison Romande de la Propreté et l'Ecole Genevoise de la Propreté). En offrant la possibilité à tous les salariés de suivre 5 jours de formation au lieu de 1 jour, en permettant à ces derniers de fréquenter des filières diplômantes (Attestation de Formation Professionnelle (AFP), Certificat Fédéral de Capacité (CFC) et Maîtrise fédérale), les partenaires sociaux mettent tout en œuvre pour garantir le professionnalisme. Cela se traduit par une gestion de la mécanisation toujours plus perfectionnée et par des produits respectant l'environnement et les multiples matériaux se trouvant dans les habitations.

Pour terminer, les commissions professionnelles paritaires cantonales du secteur du nettoyage s'investissent toujours plus dans la surveillance de la profession en intégrant les contrôles de l'application de la convention collective, les contrôles sur site en passant par ceux des travailleurs détachés, la lutte contre le travail au noir ainsi qu'une surveillance accrue sur les chantiers de la construction. Les acteurs de la branche ont ainsi posé un solide cadre permettant de mieux valoriser ce secteur professionnel.

#### Pour tout contact :

Pour les Associations syndicales : Aldo Ferrari, Vice-président d'Unia	079 247 73 92
Thierry Lambelet, Secrétaire syndical Syna	079 632 34 58
Pour les Associations patronales : Loris Schnarrenberger: Président de la fren	079 462 62 96
Pour la Commission paritaire : Frédéric Abbet, Secrétaire général de la CPPREN	079 909 49 50